

**MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE**

**RECRUTEMENT POUR L'ACCES AU CORPS DES
INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

8, 9 ET 10 AVRIL 2014

CONCOURS INTERNE

MERCREDI 9 AVRIL 2014

**13h00 à 18h00
(Horaires métropole)**

2^{ème} EPREUVE : Durée 5 heures – Coefficient 3

« Composition, portant sur l'une des matières suivantes : droit public ou éducation et formation » **(choix de l'épreuve effectué lors de l'inscription – cf. convocation).**

SUJETS

1. Droit public :

Le juge constitutionnel et le juge administratif, juges des droits et libertés

2. Éducation et formation :

Peut-on se dispenser d'identifier un champ précis d'exercice pour construire les compétences d'un éducateur ?